

Monsieur Jean-Marc Aubert, directeur de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, représentant Madame la Ministre des solidarités et de la santé,

Mesdames, Messieurs les représentants des acteurs du diagnostic in vitro et de la biologie médicale,

Chers membres des comités scientifiques des JIB,

Chères consœurs, chers confrères,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes fiers de vous accueillir au sein des JIB 2018 qui, pour leur 61<sup>e</sup> édition se sont réinventés autour de l'innovation.

Non pas que les JIB n'aient plus de vocation internationale, bien au contraire. Mais l'innovation, par son intensité et son rythme, a tout submergé. Elle devient le vecteur du changement, mais aussi le levier de la transformation de notre secteur.

Que ce soit sur le plan médical, technologique, numérique, organisationnel ou professionnel, l'innovation est partout et va redessiner en permanence les frontières de notre activité.

Ce foisonnement, s'il déstabilise, renforce aussi : le diagnostic et l'expertise du diagnostic font partie des piliers fondateurs de la médecine moderne, plus précise, plus personnalisée. Les acteurs que vous avez devant vous, Monsieur le représentant, biologistes médicaux - publics comme privés, chercheurs, industriels, sociétés d'informatique, techniciens font tout pour permettre au système de santé d'améliorer la prévention, le dépistage, le diagnostic des pathologies et le suivi des traitements.

Le processus est bien en cours. Les conférences et ateliers qui se déroulent pendant ces deux jours, tout comme l'exposition de ce salon de la Grande Arche, en attestent. La dynamique est bonne.

Mais nous ne sommes pas dans un optimisme béat. Je ne peux pas faire autrement que d'évoquer devant vous la situation paradoxale des biologistes médicaux français. Jamais il n'y a eu un besoin aussi fort de biologie médicale et d'expertise en la matière. Et pourtant, jamais notre profession n'a été en aussi mauvaise posture, certains estimant même qu'elle pourrait être avantageusement remplacée par des non biologistes. Les automates ne font-ils pas tout le travail de test et, demain, l'IA n'assurera-t-elle pas l'analyse des résultats ?

Revenons un bref instant en arrière.

La profession de biologiste médical, Monsieur le représentant, est jeune. En France elle n'a connu que deux cadres législatifs, la loi de 1975 et celle de 2013. Aujourd'hui, les biologistes médicaux vivent, en quelque sorte, leur crise d'adolescence.

Une crise qui nous bouscule. Fortement. Mais certains d'entre nous, dont je fais partie, pense que les turbulences traversées peuvent aboutir à un nouveau départ pour notre profession.

Nous venons de quitter le nid douillet de nos premières années d'existence, vécues au sein de petits laboratoires familiaux. Nous voilà aujourd'hui confrontés à la vie d'entreprises de grande taille et aux grands enjeux. Mais une chose n'a pas changé et elle est fondamentale : notre vocation à améliorer, grâce à notre expertise, la prise en charge des patients.

Cette préoccupation médicale, partagée avec les autres professionnels de santé de l'équipe de soins, est notre fil conducteur, notre repère dans une époque de transformation. Nous savons ce que notre expertise peut apporter à la santé de nos concitoyens. Nous savons aussi que notre compétence et notre expertise ne sont pas remplaçables, ni par des ingénieurs ni par de l'IA.

L'innovation qu'a connue et que va continuer à vivre la biologie médicale a changé la donne, c'est vrai. Nous n'avons plus un rôle prépondérant dans la réalisation et la qualité du test biologique lui-même. En revanche, nous sommes indispensables et nous sommes attendus en amont, pour le choix du bon examen, et en aval, pour l'interprétation biologico-clinique des résultats.

Proximité, prévention, dépistage, coordination, pertinence des actes, médecine personnalisée... autant de missions qui sont naturellement les nôtres et qui rencontrent vos attentes et vos priorités pour la

transformation de notre système de santé. Il nous reste donc à nous rendre crédibles et audibles dans ce rôle. Nous devons, comme tous les acteurs de la profession présents à ce salon, innover, sans hésiter.

Nous avons commencé. Et cela fait maintenant quelques mois que le rôle médical du biologiste est entendu de nouveau et pris en compte par l'Assurance maladie. Elle vient d'ailleurs de valider le rôle des biologistes médicaux dans des démarches de prévention et de dépistage au sujet de l'IRC et de l'hémochromatose.

Mais il nous faut aller plus loin dans notre positionnement médical. Peut-être... sûrement... jusqu'à distinguer la rémunération de notre compétence médicale de celle de nos plateaux techniques.

Le chantier est ouvert, et il demandera du courage à notre profession et à chacun d'entre nous. Il faudra de la confiance, beaucoup de confiance. Nous comptons sur vous, Monsieur le représentant pour être notre porte-parole auprès de Madame la Ministre, à la fois dans le cadre de votre mission, mais aussi en tant que membre du Ministère, pour rendre possible cette mutation oh combien positive pour les patients et notre système de santé ! Car sachez que si nous n'existions pas, il serait nécessaire de nous inventer !

J'en profite pour inviter Madame la Ministre à venir lors des prochaines journées pour l'innovation en biologie, le jeudi 21 novembre 2019 au Palais des Congrès de Paris, Porte Maillot.